

République Française	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>Délibération n°2025.70 Du 13 octobre 2025</b>
Département des Yvelines	L'an deux mille vingt-cinq, le 13 octobre, à 20 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués par voie numérique le 7 octobre, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Olivier Delaporte, Maire.	
Ville de La Celle Saint-Cloud  La Celle Saint-Cloud	<b>Objet : Avis sur la demande d'adhésion de la commune de Longpont-sur-Orge au SIGEIF</b>	
Secrétaire de séance : Vincent POUYET	<b>LE CONSEIL MUNICIPAL,</b>	
En exercice : 33 Présents : 30 Pouvoirs : 3 Votants : 33	<b>Vu</b> le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-29 et L.5211-18,	
Pour : 33 Contre : 0 Abstentions : 0	<b>Vu</b> la délibération n°25-13 du 7 juillet 2025 du comité d'administration du SIGEIF autorisant l'adhésion de la commune de Longpont-sur-Orge,	
Présents <u>Le Maire</u> Olivier DELAPORTE  <u>Les Maires-adjoints</u> Sylvie d'ESTEVE Pierre SOUDRY Sophie TRINIAC Benoît VIGNES Valérie LABORDE Michel AUBOUIN Anne-Sophie MARADEIX Richard LEJEUNE Dominique PAGES Mohamed KASMI	<b>Vu</b> la délibération n°10/2025 du 9 avril 2025 du conseil municipal de Longpont-sur-Orge sollicitant son adhésion au SIGEIF pour la compétence en matière de distribution publique de gaz,	
<u>Les Conseillers</u> Olivier MOUSTACAS Birgit DOMINICI Geneviève SALSAT Georges LEFEBURE Bruno-Olivier BAYLE Laurent BOUMENDIL Nathalie PEYRON Vincent POUYET Pierre QUIGNON-FLEURET Laurent DUFOUR Jean-François BARATON Stéphane MICHEL Marie-Pierre DELAIGUE Olivier BLANCHARD Philippe LERIN Jean-François THOMAS Andrée BLOCH Blaise VIGNON Jean-Luc PRIEUR	<b>Vu</b> les statuts du SIGEIF et notamment son article 3 prévoyant l'admission de nouvelles communes dans le périmètre du SIGEIF,	
	<b>Vu</b> la convention de concession pour le service public de la distribution de gaz signée le 28 octobre 2022 ainsi que le contenu du cahier des charges annexé à cette convention,	
	<b>Vu</b> l'avis favorable de la Commission finances – affaires générales – vie économique – commerce du 1 <sup>er</sup> octobre 2025,	
	<b>Vu</b> le courrier du Président du SIGEIF en date du 28 juillet 2025,	
	<b>Considérant</b> l'intérêt pour la commune de Longpont-sur-Orge d'adhérer au SIGEIF au titre de la compétence d'autorité organisatrice du service public de la distribution de gaz,	
	<b>Considérant</b> que le comité d'administration du SIGEIF a autorisé la demande d'adhésion de la commune de Longpont-sur-Orge,	
	<b>Considérant</b> que le 28 juillet 2025, le Président du SIGEIF, a invité la commune de La Celle Saint Cloud à se prononcer sur cette adhésion dans un délai de 3 mois,	
	<b>APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ</b>	
	A l'unanimité des membres présents et représentés,	
	<b>Approuve</b> l'adhésion de la commune de Longpont-sur-Orge au SIGEIF.	
	<b>Précise</b> que la présente délibération sera notifiée au Président du SIGEIF.	
Absents excusés : Juliette DECAUDIN Françoise ALBOUY Carmen OJEDA-COLLET		
Absents ayant donné pouvoir :		

Juliette DECAUDIN pouvoir à Sylvie  
d'ESTEVE  
Françoise ALBOUY pouvoir à Valérie  
LABORDE  
Carmen OJEDA-COLLET pouvoir à Jean  
François BARATON



Le Maire,

  
Olivier DELAPORTE

*Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.  
Sauf mention contraire exigée par la loi, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours  
contentieux devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter :*  
- *de sa date de publication (pour les délibérations à caractère non individuel)*  
- *ou de sa date de notification à l'intéressé (pour les délibérations à caractère individuel)*  
*Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours  
suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse  
expresse de l'autorité territoriale, ou en cas de silence de celle-ci, deux mois après l'introduction  
du recours gracieux.*